



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 50373

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les professionnels de la vente. C'est ainsi que le secteur des commerciaux est composé de plusieurs catégories, VRP exclusif, VRP multicartes, commercial non statutaire, agent commercial. Or, ces professionnels ont des statuts très différents qu'il apparaît nécessaire d'actualiser. De plus, la reconnaissance conventionnelle des forces de vente et l'attribution d'une carte d'identité professionnelle, propre à l'ensemble de leurs salaires, ne devraient-elles pas être étudiées ? Aussi, il lui demande ses intentions afin que les professionnels des forces de vente soient mieux reconnus dans leurs activités et dans leurs droits.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50373

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1738